



ORDRE DU JOUR

- 23.03.01 Ouverture
- 23.03.02 Présentation des personnes invitées
- 23.03.03 Appel des personnes déléguées élues au conseil syndical
- 23.03.04 Accréditation provisoire des personnes déléguées
- 23.03.05 Adoption de l'ordre du jour
- 23.03.06 Adoption du procès-verbal du 23 février 2023
- 23.03.07 Affiliation (s)
- 23.03.08 Correspondances
 - .01 Démissions au conseil syndical
- 23.03.09 Activité de solidarité interculturelle Syndicat des travailleurs de Beauce Atlas (CSN)
- 23.03.10 Questions de privilège avec les syndicats en conflit

Pause 10 h 45 – 11 h

- 23.03.11 États financiers au 31 décembre 2022
- 23.03.12 Rapport du comité de surveillance
- 23.03.13 Accréditation des personnes déléguées
- 23.03.14 Nomination de la présidence et du secrétariat des élections
- 23.03.15 Premier rapport de la présidence et du secrétariat des élections

Dîner 12 h - 13 h 30

- 23.03.16 Campagne « Vraiment public » avec David Bergeron-Cyr, vice-président CSN
- 23.03.17 Tournée précongrès avec les membres du comité exécutif de la CSN
- 23.03.18 Deuxième rapport de la présidence et du secrétariat des élections
- 23.03.19 Installation des personnes élues
- 23.03.20 Divers



**Conseil
central**

de Québec-
Chaudière-
Appalaches

23.03.21

Ajournement

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Mandat 2022-2025
Mode hybride, La NEF
3^e réunion – 9 h 30 28 avril 2023

AIDE AUX PETITS SYNDICATS (150 membres et moins)

Il est à noter que pour être remboursées, les personnes déléguées doivent **obligatoirement** être présentes en avant-midi **et** en après-midi.